

Ma goutte d'eau dans l'océan

Les gestes d'aujourd'hui
tissent la Vie de demain



Jardiner



Sous la pression de l'urbanisation, les coins de nature entre les zones habitées régressent. De plus, l'intensification de l'aménagement des jardins limite la biodiversité. *La Charte des Jardins* est un engagement moral en faveur du développement harmonieux de la nature au jardin.

Astuce ! Préférer le gazon fleuri au gazon tondu à ras car il nécessite moins d'arrosage et d'engrais.

« Si nous nous approchons de la nature sans cette ouverture à l'étonnement et à l'émerveillement, /.../ nos attitudes seront celles du dominateur, du consommateur, de l'exploiteur, incapable de fixer des limites à ses intérêts. »

Pape François, Laudato si' n° 11

Etat des lieux

La Charte des Jardins est applicable sur n'importe quel terrain, petit ou grand, anciennement ou nouvellement aménagé. Même si un jardin est constitué uniquement d'une haie de lauriers, d'un gazon ras et de plantes exotiques, il est toutefois possible de cesser l'utilisation de pesticides et de mettre en œuvre quelques bonnes pratiques. Toute personne peut participer à la Charte des Jardins en consultant et en respectant la charte. www.charte-des-jardins.ch

Chiffres

- L'agriculture suisse utilise quelque 2000 tonnes de désherbants et de pesticides par an. La même quantité de biocides est de surcroît utilisée dans les zones urbaines, selon une estimation de l'EAWAG. Une partie de ces substances rejoignent les cours d'eau avec l'eau de pluie ou par les égouts et menacent la faune aquatique et les écosystèmes.

Astuces

- ! *Pour permettre aux fleurs et aux insectes d'accomplir leur cycle de vie, je délimite une surface de mon jardin que je ne vais pas tondre tant qu'il y aura des petites fleurs.*
- ! *Pour offrir de la nourriture aux oiseaux et à la faune en général, je plante dans ma haie et sur mon terrain des espèces originaires de la région.*
- ! *Pour ne pas déranger les oiseaux au nid, j'évite de tailler la haie entre mars et septembre. Lors de la taille, je préserve les fruits.*
- ! *Pour créer des abris pour la faune et favoriser la biodiversité, je laisse dans un coin du jardin, toute l'année, un tas de bois, de cailloux, de feuilles mortes ainsi que des espaces d'herbes sèches.*
- ! *Pour ma propre santé et pour préserver la biodiversité, je n'utilise plus de biocides (pesticides). Si besoin, je choisis des produits d'origine naturelle.*
- ! *Pour préserver la vie nocturne, j'éteins l'éclairage du jardin lorsqu'il est inutile et je choisis des lampes qui renvoient la lumière vers le bas.*
- ! *Sur mon balcon, je mets des plantes mellifères, un hôtel à insectes, une vasque d'eau. J'ai ainsi un petit biotope joli à regarder et utile à la biodiversité.*
- ! *Mais encore: j'évite de nettoyer trop parfaitement le jardin, je renonce aux granulés anti-limaces et aux biocides, j'opte pour une haie indigène plutôt que pour des thuyas.*

«L'homme est profondément uni à la terre. Hier sacrée, elle est aujourd'hui sacrifiée. Il est grand temps que l'homme renoue avec cet humus si précieux et tant célébré par les anciens, qui l'engendre, l'accueille, le nourrit, l'abrite, et enfin le recueille.»

Pierre Rabhi – www.pierrerabhi.org